

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE (LOI NOTRe) - CA

Le syndicat mixte du SCoT de Gascogne a pour mission principale l'élaboration, la révision, l'évaluation et la mise en oeuvre du SCoT de Gascogne.

Aussi les missions du syndicat mixte en 2018 ont tourné autour de cette mission principale :

- de l'élaboration d'un diagnostic partagé et transversal du SCoT de Gascogne,
- du travail de compatibilité et d'accompagnement des communes et intercommunalités sur leurs documents et projets d'urbanisme,
- le suivi de l'élaboration du document régionale "Occitanie 2040",
- la mise en place d'un Système d'information géographique (SIG).

Pour ce faire le Syndicat a employé 4 agents à temps plein, 3 titulaires et 1 contractuel soit environ 185 000 €. En 2018, un agent a été remplacé à partir de février et un nouvel agent est arrivé le 8 janvier.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SCOT DE GASCOGNE	275 087,51	748 886,63	376 204,12	25 339,12
Total	275 087,51	748 886,63	376 204,12	25 339,12

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère
général : 46,40 k€

Charges de personnel :
191,85 k€

Autre : 36,83 k€

Recettes

Dotations et participations :
364,74 k€

Excédent antérieur :
158,14 k€

Autre : 226,00 k€

Dépenses

Autre : 376,20 k€

Recettes

Autre : 25,34 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT